



## **ADMISSION CHAMPIONNATS EN MER OU EN EAU DOUCE**

&

### **Règlement du Championnat de France en mer et en eau douce**

Les Championnats de France en mer et en eau douce sont ouverts aux races de chien retenues par la Société Centrale Canine pour la discipline de SAUVETAGE A L'EAU.

Le conducteur du chien devra en outre appartenir à un club affilié à la Société Centrale Canine.

Les chiens appelés à concourir devront obligatoirement posséder leur carnet de travail et leur licence délivrés par la SCC, ainsi que leur attestation pour « la pratique du travail à l'eau » de moins d'un an.

Chaque année, 15 chiens seront sélectionnés pour participer à la finale.  
Pour paraître sur la liste officielle définitive de la CUNSE, les propriétaires devront **confirmer leur participation par écrit à la CUNSE, au plus tard le 31 mars**, faute de quoi, le chien sera considéré forfait.

Le Championnat de France en eau douce ou en mer se déroulera sur une seule journée sur un plan d'eau douce ou de mer.

### **Jugement**

Le Championnat de France sera jugé par un juge formateur, qualifié de la SCC désigné par la C.U.N.S.E.

Il sera assisté d'un commissaire de ring pour le travail au sol et d'un commissaire de plage pour les exercices à l'eau.

Il attribuera les notes suivant les directives données par exercice.

**La distance des exercices aux 2 Championnats de mer et d'eau douce  
est portée à 50 m du chien**

Le juge a toute liberté pour :

- 🐾 Interrompre la prestation d'un chien qui n'est pas en mesure d'accomplir l'exercice.
- 🐾 Arrêter pour l'ensemble du concours un chien qui ne serait pas en état de santé et montrerait des signes de fatigue excessive, ou encore qui serait blessé.
- 🐾 Exclure un candidat qui ne respecterait pas les règlements, ou qui ferait preuve de brutalité envers son chien.
- 🐾 Exclure un chien qui blesserait volontairement un plongeur ou qui montrerait des signes d'agressivité ou d'inconfort

Le juge donnera toutes les indications nécessaires aux commissaires et aux concurrents pour le départ et la fin de chaque exercice.

Pendant la description, il sera employé "conducteur" pour "conducteur ou maître".

Le chien sera conduit par un seul et même conducteur pour tous les exercices.

### **Quelques précisions sur la sélection**

- ⇒ La sélection dans les rangs 2 et 3 se fera par priorité au meilleur cumul des 3 pointages, et en cas d'ex aequo, le classement se fera au meilleur résultat aux épreuves à l'eau, puis si encore égalité : au plus jeune chien.
- ⇒ Au cas où un ou plusieurs des 15 premiers sélectionnés déclarerait(ent) forfait 15 jours avant la finale, il pourra être fait appel à un (où plusieurs) « suppléant(s) » retenu(s), parmi les suivants sur la liste des chiens sélectionnables établie par la C.U.N.S.E

#### ✓ **1<sup>er</sup> rang :**

Chien titulaire du titre de Champion de France en Mer ou en Eau douce l'année précédente (N-1) **avec au moins 75 % des points.**

**Ou**

Chien ayant obtenu l'excellent au Brevet mer **Ou** au Brevet d'eau douce dans l'année précédant la finale (Brevet N-1).

#### ✓ **2<sup>ème</sup> rang :**

Chien ayant obtenu l'année N-1 :

- **1 Brevet mer ou d'eau douce insuffisant (sans échec)** (avec un pointage compris entre 74 et 50 points)
- Et
- **2 sélectifs qualificatif excellent**

Toutes les épreuves devront être évaluées par au moins **deux juges distincts**, avec l'exigence qu'au moins une d'elles soit réalisée en mer **ou** en eau douce.

*(Exemple : 1 Brevet mer insuffisant (sans échec) et 2 sélectifs excellent en eau douce ou inversement ou 1 Brevet d'eau douce insuffisant (sans échec) et 1 sélectif excellent en mer et 1 sélectif excellent en eau douce ou inversement).*

## Ou

Chien ayant obtenu dans l'année N-1 :

- Au moins **3 sélectifs qualificatif excellent**

Toutes les épreuves devront être évaluées par au moins **deux juges distincts**, avec l'exigence qu'au moins une d'elles soit réalisée en mer **ou** en eau douce.

*(Exemple : soit 1 sélectif excellent en mer et 2 sélectifs excellent en eau douce ou inversement 2 sélectifs excellent en mer et 1 sélectif excellent en eau douce)*

### ✓ 3<sup>ème</sup> rang :

Chien ayant obtenu l'année N-1 :

- **1 Brevet** mer **ou** d'eau douce **insuffisant (sans échec)** (avec un pointage compris entre 74 et 50 points)
- Et
- **1 sélectif excellent**

Toutes les épreuves devront être évaluées par au moins **deux juges distincts**, avec l'exigence qu'une soit réalisée en mer **et l'autre** en eau douce.

*(Exemple : 1 Brevet d'eau douce insuffisant (sans échec) et 1 sélectif excellent en mer)*

## Ou

Chien ayant obtenu dans l'année N-1 :

- Au moins **3 sélectifs Très Bon (sans échec)** avec au moins 60 points

Toutes les épreuves devront être évaluées par au moins **deux juges distincts**, avec l'exigence qu'au moins une d'elles soit réalisée en mer **ou** en eau douce.

*(Exemple : soit 1 sélectif excellent en mer et 2 sélectifs Très Bon en eau douce ou inversement 2 sélectifs Très bon en mer et 1 sélectif Très bon en eau douce)*

## DIVERS

Les plongeurs officiant doivent être obligatoirement des plongeurs nationaux.

Un contrôle vétérinaire pour les chiens est obligatoire.

Le tirage au sort des exercices d'apport et de rapport, ainsi que le tirage au sort de l'ordre de passage des concurrents, auront lieu le matin ou la veille, si tous les concurrents sont présents ou représentés.

Le chien qui réalisera le meilleur pointage sera déclaré CHAMPION DE FRANCE DE SAUVETAGE EN MER OU EN DOUCE selon les cas. En cas d'égalité de points sera déclaré vainqueur le chien qui aura obtenu le meilleur total aux épreuves de sauvetage à l'eau. Si encore égalité : le plus jeune.

## HOMOLOGATION

Pour obtenir le titre de Champion de France de « SAUVETAGE EN MER » ou de « SAUVETAGE EN EAU DOUCE » le chien devra :

- 🐾 Être inscrit au L.O.F. ou au Livre d'Origine d'un pays membre de la F.C.I.
- 🐾 Avoir remporté la finale avec au moins 75 % des points.
- 🐾 Être titulaire d'un qualificatif au moins TRES BON en conformité au standard dans une exposition nationale, internationale, régionale ou nationale d'élevage, en France ou dans un pays membre de la FCI. (Au maximum dans un délai de 6 mois après la finale s'il ne l'était pas précédemment).
- 🐾 Avoir effectué les tests ADN de la carte génétique.
- 🐾 Au cas où le vainqueur de la finale ne satisfait pas aux conditions d'homologation, le titre peut être accordé au chien 2ème de la finale, s'il remplit les conditions d'homologation.
- 🐾 Les justificatifs seront adressés à la Société Centrale Canine par le propriétaire du chien pour homologation.

## Les épreuves

Le championnat de France de Sauvetage en Mer ou le Championnat de France de Sauvetage en Eau Douce comportent 5 épreuves :

**A - Travail au sol**

**B - Deux épreuves de rapport** du programme de Brevet de sauvetage

**C – Une épreuve d'apport** du programme de Brevet de sauvetage

**D- Une épreuve tirée au sort** parmi les exercices non tirés en B ou C

*N.B. : le juge a toute autorité pour interrompre l'exercice d'un chien montrant des signes de fatigue ou d'essoufflement excessif. Le chien arrêté sur ordre de son conducteur avant la fin de l'exercice est éliminé.*



Lors du déroulement des épreuves du Championnat de France Eau de Mer ou Eau Douce, tous les concurrents effectueront le premier exercice **chacun à leur tour**.

Une fois que l'ensemble des participants aura terminé cet exercice, les concurrents passeront **collectivement au second**, et ainsi de suite pour les exercices suivants. Cette organisation permettra une fluidité dans le déroulement des épreuves et assurera une égalité de traitement pour tous les participants.

## **A) Travail au sol**

### **1-Suite en laisse :**

Présentation au juge. Départ en position assise, marche sur 50 mètres avec deux changements de direction, un à droite, un à gauche, suivis d'un demi-tour en bout de parcours, un ou deux pas, puis « halte, assis ». La laisse doit être détendue pendant tout le parcours, le conducteur doit marcher normalement, le chien à main gauche, l'encolure à hauteur du genou.

### **2-Suite sans laisse :**

Suite de l'exercice N°1, même parcours en retour sans laisse au chien.

*N.B. : le chien démarre et termine les deux exercices, de suite, avec et sans laisse, en position "assis", à côté de son conducteur.*

### **3- Absence du conducteur :**

Le conducteur met son chien dans la position « couché » à l'endroit indiqué par le juge et s'éloigne hors de la vue du chien pendant une minute. Sur ordre du juge, il retourne vers son chien. Il faut respecter impérativement les distances règlementaires, personne ne doit aller perturber le chien pendant son exercice.

*N.B. : le chien ne doit pas changer de position pendant la minute d'absence, ni au retour du conducteur avant la fin de l'exercice décidée par le juge.*

### **4- Rappel au pied :**

Le conducteur met son chien en position couchée et s'éloigne de 30 mètres. Il fait face au chien, puis sur ordre du juge, le rappelle au pied. A la hauteur de son conducteur, le chien se place en position assise, à gauche de celui-ci.

*N.B. : si le chien ne revient pas vers son conducteur ou le dépasse de plus de 2 mètres sans s'arrêter, la note 0 lui sera attribuée sur cet exercice.*

## **B) Deux épreuves de rapport**

Le B1 + une épreuve tirée au sort parmi les 4 autres épreuves B du programme de Brevet de sauvetage.

### **C) Une épreuve d'apport :**

Tirées au sort parmi les 5 épreuves C du programme de Brevet de sauvetage.

### **D) Une épreuve tirée au sort**

Cet exercice sera tiré au sort parmi l'ensemble des exercices non tirés en B) et en C)

#### **-MATERIEL :**

Deux canots à moteur minimum avec l'armement de sécurité obligatoire (gilets, écope, ancre, etc.)

Matelas ou paddle, Cordage min 50M, bouée homologuée...

**-NOTATION :**

Travail au sol : 20 points (5 points par exercice)

Epreuves B : 20 points

Epreuve Bx : 20 points

Epreuve Cx : 20 points

Epreuve Dx: 20 points

Soit un total de 100 points